

Nouvelle banque en ligne

Les trois associés de la société de trading en ligne **ACM** à Genève viennent de réaliser une substantielle augmentation de capital. Ce dernier est passé en février de 3 à 20 millions de francs sans modification dans l'actionnariat. L'opération participe de la volonté des dirigeants de déposer une demande de licence bancaire. Une démarche qui devrait être finalisée à la fin de l'été. Créée en 2002, la société compte plus de 15 000 clients privés et institutionnels, dans les devises principalement. Le volume de transactions mensuelles s'élève à plus de 100 milliards de dollars.



Rezo

Alexandre Axarlis, Lloyd La Marca et Nicholas Bang. Les trois associés viennent de réaliser une importante augmentation de capital.